



Nb des conseillers élus : 19	Conseillers en fonction : 19	Conseillers présents : 14
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance Ordinaire du 23 Janvier 2020 – 18 h 30		
Sous la présidence de Monsieur Denis SCHITZ		
Membres présents : <u>M^{mes}</u> Sylvie BECQUER , Danielle GOLIN , <i>Adjointes</i> , <u>MM.</u> Albert BROSSARD , Pascal FOUQUET , Jean-Paul WEBER , <i>Adjoints</i> , <u>M^{mes}</u> Jeanne CECCARELLI , Carole FERNANDES , Sophie GRZELAK , Valérie MARQUIS , <u>MM</u> Philippe MOURAUX , Anthony SARTORI , Rémi SCHAEDGEN , François SERSEN		
Membres absents excusés : <u>M^{mes}</u> Lysiane SPATARO , <i>Conseillère Déléguée</i> , Séverine POCHON , <u>MM.</u> Stéphane BLACH , Michel D'AMORE , Membre absent non excusé : Nelly WIEMERT		

Approbation du Compte Rendu du précédent Conseil Municipal.

1. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- 180 € au Cercle Arts et Loisirs pour les activités d'art floral du Périscolaire (Mercredis Educatifs)
- 180 € au Club de Volley Ball en remboursement d'achats effectués pour le compte de la Commune
- 300 € au Club de Handball pour les travaux de nettoyage effectués pour le compte de la Commune

2. OPERATIONS D'ORDRE BUDGETAIRE

a) Virement de crédits d'un montant de 16 460 € en dépenses et en recettes pour l'équilibre du budget de fonctionnement.

b) Remboursement d'un trop perçu de 40,60 € à un tiers pour une facture du périscolaire.

c) Contrats uniques d'insertion pour deux agents recrutés temporairement. Demande d'aide à Pôle Emploi pour le compte de l'Etat.

3. FIXATION DU LOYER 2020 ET DES CHARGES 2019 DU DISPENSAIRE DE BURE

Le Conseil Municipal fixe le montant des charges pour l'année 2019 du dispensaire loué à FILIERIS (CARMI Est) au 2 rue Claude KOGAN à BURE, et décide d'appliquer une hausse de 1,20 % sur le montant du loyer pour l'année 2020.

4. CENTRE DE GESTION DE LA MOSELLE – CONTRAT DE GROUPE RISQUES PREVOYANCE

Le Conseil Municipal décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque prévoyance que le Centre de Gestion de la Moselle va engager en 2021 pour la protection sociale complémentaire des agents des collectives territoriales.

5. COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION « PORTES DE FRANCE THIONVILLE » - MESURES DIVERSES

Le Conseil Municipal adopte les rapports présentés par la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de la Communauté d'Agglomération en date du 04/11/2019.

* Rapport n° 16 concernant l'extension de la compétence « Petite Enfance » au 01/01/2019

* Rapport n° 18 concernant le transfert de la compétence « Gestion des eaux pluviales urbaines ».

6. ACCUEIL PERISCOLAIRE – MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Sur proposition de la Directrice du Péricolaire, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la modification du règlement intérieur du périscolaire par l'adjonction d'un aliéna à la rubrique « Inscription ».

7. ADHESION DE COMMUNES AU SMIVU FOURRIERE DU JOLIBOIS

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'adhésion des Communes d'HAGONDANGE et RICHEMONT au SMIVU Fourrière du Jolibois de 54580 MOINEVILLE.

8. RENTREE SCOLAIRE 2020/2021 – DEMANDE D'OUVERTURE D'UNE CLASSE SUPPLEMENTAIRE EN MATERNELLE

Considérant l'augmentation sensible des effectifs en classes maternelles à la rentrée scolaire 2020/2021, le Conseil Municipal demande aux autorités académiques d'envisager l'ouverture d'une classe supplémentaire en Maternelle.

Les structures du nouveau groupe scolaire permettent cette ouverture absolument indispensable pour des conditions optimales d'enseignement.

9. SECURITE ROUTIERE – AMENAGEMENT DE L'ENTREE DE L'AGGLOMERATION DE BURE (SENS OTTANGE TRESSANGE)

Le Conseil Municipal prend connaissance du dossier technique établi par « Moselle Agence Technique » relatif aux aménagements de sécurité routière à réaliser sur la R.D. 59 à l'entrée de BURE.

Considérant que des problématiques restent à résoudre, le Conseil Municipal décide de revoir ce dossier après correction.

10. CREATION D'ESPACES SANS TABAC A PROXIMITE DE L'ECOLE ET DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

* Considérant les effets nocifs du tabac,

* Considérant que la Commune souhaite prendre part à la protection des citoyens et en particulier des enfants,

* Considérant que dans les espaces régulièrement fréquentés par les enfants, il convient de « dénormaliser » l'usage du tabac, d'éliminer l'exposition au tabagisme passif et de préserver l'environnement de la pollution des mégots,

* Considérant que le Code de la Santé Publique interdit déjà la consommation de tabac dans les aires collectives de jeux,

* Considérant qu'il est nécessaire d'interdire également de fumer aux abords des écoles et des établissements d'accueil des enfants,

Le Conseil Municipal accepte et autorise le Maire à signer avec la Ligue Nationale contre le Cancer, la convention de partenariat relative à l'interdiction de fumer dans les espaces extérieurs (école, équipements sportifs, aires de jeux etc ...).

11. CREATION D'UN PARC CANIN

Le Conseil Municipal prend connaissance de la demande formulée par un groupe d'administrés, propriétaires de chiens, qui souhaiteraient la création d'un parc canin dans la Commune.

Considérant qu'une telle demande doit être examinée avec toute la perspicacité qu'elle requiert, le Conseil Municipal charge le Maire d'approfondir le dossier avec les solliciteurs.

12. AUTRES POINTS EVOQUES AU COURS DE LA SEANCE

Extension Mairie - Propositions de l'architecte. Correction du plan à envisager.

Régularisation d'un acte notarié concernant la vente d'un immeuble par la Commune à LUDELANGE.

Création d'un centre de loisirs sans hébergement à TRESSANGE, lors des prochaines vacances d'été. Participation de la Commune aux frais de séjour des enfants y habitant.

Loyers impayés. Mesures d'expulsion engagées par le Maire.

SEAFF. Rapport annuel d'activités sur les prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement « Exercice 2018 »

Prochaine séance du Conseil Municipal : la date vous parviendra ultérieurement

TRESSANGE, le 27 Janvier 2020

Le Maire,



Denis SCHITZ

